

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2021

AIDE INDIVIDUELLE À L'ÉMANCIPATION SOLIDAIRE - (N° 3724)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 10**

présenté par
Mme Lorho

TITRE

A la fin du titre, substituer aux mots :

« d'une aide individuelle à l'émancipation solidaire, »

les mots :

« d'un revenu universel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition de loi entend instaurer un revenu universel, ou revenu de base. La périphrase qui sert de titre actuel à la proposition de loi est imprécise en ce qu'elle n'annonce pas directement cette création qui demeure le point majeur du texte.